

PETITE BIBLIOLOGIE INSTRUCTIVE

I.—DU PAPIER

SANS prétendre traiter cette question *ab ovo*, sans parler des matières premières des manuscrits, du Papyrus d'Égypte, du *Liber*, des feuilles de palmier, des peaux d'animaux préparées pour les Pentateuques hébreux ; nous ne laisserons pas cependant de jeter un léger coup d'œil sur l'origine et la fabrication du papier.

C'est en Chine que nous trouvons les premiers vestiges de papier de soie ou de coton ; longtemps employé par les Arabes, le papier de coton broyé et réduit en bouillie, autrement dit *Papier bombycien*, ne s'introduisit en Europe que vers le commencement du dixième siècle ; sa pâte grossière, sans grains ni vergeure, sa mauvaise qualité qui donnait prise à l'humidité et aux atteintes des insectes, le fit interdire pour l'inscription des actes publics. Une ordonnance rendue en 1221 par l'Empereur Frédéric II annulait tous les actes écrits sur ce papier et fixait un délai de deux ans pour leur transmission sur parchemin.

Le papier de lin ou de chiffes fut découvert en Allemagne selon Scaliger ; Scip. Maffei en donne l'invention aux Italiens, tandis que d'autres versions en attribuent l'honneur à des Grecs réfugiés à Bâle vers 1170, ou à un Fadouan nommé Pax, en 1301. On peut dire néanmoins en toute certitude que le papier de chiffons existait en Europe dès le quatorzième siècle. Sous le règne des Valois, de grandes papeteries s'établirent en France, à Troyes et à Essonne, et dans les premiers livres imprimés par Fust on peut voir encore dans la pâte des papiers de chiffons différentes marques filigranées, telles qu'une tête de bœuf, une croix, une hache, une rose, un griffon, une étoile, un serpent, une couronne, qui servaient à distinguer l'origine des fabriques.

En 1786, Léorier de l'Isle, manufacturier à Bruges, fit divers échantillons de papier fabriqué avec de la guimauve, de la mousse, du sureau, des orties, des roseaux et du chien-dent ; les *Œuvres de M. Villette*, imprimées à cette époque,